

1-Approche multisectorielle de la
politique de population

Introduction

Les politiques de population recouvrent l'ensemble des mesures qui affectent la croissance d'une population (naissances, décès, migrations internationales) et sa distribution spatiale (migrations internes). La population (effectifs, taux de croissance, structures, distribution spatiale), et le développement économique et social sont étroitement liés. D'une part, les facteurs socio-économiques agissent sur la reproduction et la survie des populations et leur mobilité; d'autre part le bien être de la population, le niveau de vie des ménages et la répartition du revenu dépendent des facteurs démographiques (taux de croissance, formation des unions, statut matrimonial, répartition par âges et effectif relatif des générations, dimension des ménages et localisation).

La préoccupation des questions de population au Maroc n'est pas nouvelle; elle remonte au milieu des années soixante. Cependant, la croissance de l'économie, l'ajustement du marché du travail par l'absorption des nouveaux arrivants par le secteur public en expansion et par l'émigration internationale, la contribution des transferts de salaires des émigrants au revenu des ménages, les incitations culturelles et économiques en faveur d'une descendance nombreuse, ont constitué autant de facteurs ayant retardé une véritable prise de conscience de l'importance des évolutions démographiques pour le développement du pays, et de l'urgence qu'il y avait à considérer la maîtrise de la croissance démographique comme une priorité de l'intervention publique.

La crise économique, la lenteur des progrès dans la réduction des inégalités, qu'il s'agisse de la répartition des richesses, de l'alphabétisation, de la mortalité maternelle et infantile, les contraintes et les possibilités offertes par les politiques d'ajustement et le nouvel environnement international, les perspectives d'une croissance soutenue de la population, en dépit d'une baisse de la fécondité, ont contribué à

une prise de conscience de l'importance des facteurs démographiques, et par voie de conséquence des politiques de population, dans la stratégie de développement.

Cette nouvelle perception est manifeste dans la contribution du Maroc à la Conférence Internationale sur la Population et le Développement qui s'est tenue au Caire en septembre 1994 et dans l'adhésion au Programme d'Action adopté par la Communauté internationale². La mise en place d'une Commission Supérieure de la Population, dans laquelle sont représentés les principaux Ministères concernés et qui s'appuie désormais sur un secrétariat technique ayant pour mission de préparer les dossiers et d'assurer le suivi et la coordination des activités, marque une étape décisive dans l'institutionnalisation au Maroc des politiques de population. Il reste, comme il apparaît en conclusion du Rapport d'analyse du programme et d'élaboration de la stratégie du Royaume du Maroc préparé par le FNUAP en 1997, que "Le Maroc ne dispose pas à ce jour d'une politique de population explicite. Les éléments de la politique actuelle sont dispersés entre différents départements ministériels..."

Dans cette perspective, cette partie vise à définir la problématique d'une approche multisectorielle des politiques de population en identifiant les liens entre les secteurs concernés, à proposer les études et les recherches sectorielles et/ou thématiques prioritaires, à identifier le responsable de chaque étude et à arrêter le calendrier de sa réalisation.³

² Un document a été préparé par le CERED en collaboration avec les ministères concernés.

³ L'identification des responsables de chaque étude et le calendrier des travaux seront arrêtés ultérieurement en commun accord avec les membres de la commission.

1- Les caractéristiques de la transition marocaine et les défis démo-économiques

En introduction à l'analyse des relations d'interdépendance entre les différents secteurs, on rappelle les grandes lignes de l'évolution démographique et les défis majeurs qui en résultent pour le développement du pays.

Les priorités d'une politique de population multisectorielle sont fonction du degré de développement du pays et de la phase de la transition démographique dans laquelle il se situe.

Au Maroc, la transition démographique est largement amorcée, avec une baisse marquée de la fécondité et un niveau de mortalité intermédiaire; mais à beaucoup d'égards, les transformations économiques généralement considérées comme le moteur de la transition démographique, apparaissent ici en retard par rapport à cette transition. La croissance démographique a fortement diminué. Le problème actuel est davantage celui de la consolidation de la maîtrise de la croissance démographique et surtout celui de l'emploi, du fait de l'arrivée à l'âge d'activité de générations de plus en plus nombreuses. Le problème à l'avenir, mais il faut prendre la mesure des urgences, celui des charges sociales liées au vieillissement de la population consécutif au progrès de longévité, charges qui seront alors d'autant plus faciles à supporter que la population en âge d'activité aura été employée. Le défi majeur est donc celui de l'emploi et de l'alphabétisation.

Au cours de la période intercensitaire 1982-1994, le contraste entre le taux d'accroissement de la population totale (2% par an) et de la population active (2,8%) d'une part, entre la croissance de la population active et celle de la population active occupée d'autre part, donne la mesure de la contrainte démographique. Le taux de chômage en milieu urbain est passé de 14,7% en 1987 à 22,9% en 1995, l'accroissement

ayant été particulièrement marqué pour les diplômés [Direction de la Statistique, Enquêtes nationales sur la population active et l'emploi]. Le taux d'analphabétisme des chefs de ménages (59,7% pour l'ensemble des chefs de ménages) selon le niveau scolaire du chef de ménage souligne la très forte corrélation entre la pauvreté et l'analphabétisme. Le taux de ménages défavorisés (ménages marginalisés et ménages vulnérables) [CERED 1997, Population, environnement, pauvreté] dépasse 50% parmi les chefs de ménages n'ayant aucune instruction ou ayant suivi l'école coranique, le préscolaire ou le niveau fondamental; il est de 17,9% et de 7,6% pour les chefs de ménages ayant atteint respectivement le niveau secondaire et le niveau supérieur.

A l'avenir, compte tenu d'une part des perspectives d'augmentation de la population en âge d'activité Qaproponion des jeunes de 15-59 ans passe de 58,2% en 1997 à 65,2% en 2010, [DS, Indicateurs sociaux 1997], d'autre part de l'ampleur de l'effort nécessaire pour parvenir à un objectif de réduction significative du taux d'analphabètes, le risque d'un décrochage entre la population en âge d'activité et l'emploi, non qualifié et qualifié, ne peut être écarté. Une approche multisectorielle des politiques de population qui intègre les variables démographiques, économiques et sociales pourrait contribuer de façon significative à un retournement des tendances.

11-Les difficultés de l'approche multisectorielle

L'élaboration et l'exécution d'une approche multisectorielle des politiques de population se heurte à une série de difficultés, analytiques, statistiques et institutionnelles.

Les progrès de l'analyse des relations entre les variables économiques et les variables démographiques, s'ils ont permis de resituer la démarche dans un cadre théorique cohérent, n'ont pas pour autant reçu de vérification empirique robuste. L'impact réciproque des variables

économiques et des variables démographiques est bien établi. Mais le débat reste ouvert sur l'identification des variables et des cheminements critiques et l'importance quantitative des effets. En revanche, on s'accorde généralement à considérer que les facteurs institutionnels sont décisifs dans l'«intennédiation» entre les deux séries de variables, et qui peuvent conduire à atténuer ou à accentuer sensiblement les effets.

La deuxième difficulté tient à la différence d'horizon temporel entre les modélisations économiques et les modélisations socio-démographiques. Le problème n'est pas nouveau, mais il s'est aggravé par la tendance à l'abandon des modèles macro-économiques à long terme au profit des modèles d'équilibre général calculable, évolution qui est en parallèle avec la mise en place des politiques d'ajustement et l'évanescence de la planification, fut-elle indicative. Il n'y a pas actuellement de modèle disponible qui pourrait être calibré à partir des données spécifiques à un pays, et cela est vrai au Maroc comme ailleurs.

Cette nouvelle approche peut rendre particulièrement difficile la perception d'une politique de population; en tous cas elle impose de s'attacher dans l'analyse des interactions autant aux comportements des ménages qu'aux politiques. S'agissant du Maroc, le retour à une certaine planification, la politique de décentralisation, la nouvelle organisation de la Commission Supérieure de la Population, le nouveau statut du CERED et le renforcement de sa capacité technique et de ses fonctions de coordination soulignent la nécessité d'une vision globale et la rend possible.

Une dernière difficulté tient aux données disponibles, à leur qualité, leur périodicité, leur degré de désagrégation, leur couverture géographique. A cet égard, le Maroc se trouve dans une situation privilégiée grâce à la contribution du CERED. Toutefois les données requises pour l'analyse des interrelations des facteurs démographiques,

économiques et SOCIAUX font rarement partie des données courantes produites par les instituts de statistique, et nécessitent des enquêtes spécifiques qui prennent en compte les variables pertinentes suggérées par la théorie.

Il ne s'agit pas d'envisager dans cette note l'ensemble des interactions entre tous les secteurs concernés. Nous allons examiner dans un premier temps, trois grands axes autour desquels s'articulent les liens intersectoriels, respectivement la dimension économique et productive, la dimension sociale et la dimension spatiale; la question de la modélisation multisectorielle sera esquissée dans un second temps.

1. La dimension économique: Variables démographiques, emploi et accumulation du capital

Le développement économique repose, pour une large part sur la mobilisation des ressources humaines et l'accumulation du capital, l'une et l'autre condition étant fortement liée aux structures démographiques.

Le taux d'épargne nationale dépend des revenus des ménages et de l'investissement public, mais aussi de la croissance démographique, de la composition des ménages et de la répartition par âge. Une baisse de la fécondité associée aux progrès de l'espérance de vie favorise l'épargne, la première en augmentant la capacité d'épargne des ménages, la seconde en stimulant une épargne pour assurer une certaine stabilité de la consommation en particulier au moment de la cessation d'activité. Les travaux empiriques effectués dans les pays en développement montrent que l'importance quantitative de ces effets varie largement d'un pays à l'autre en fonction notamment du cadre institutionnel, et les études sont rares, pour donner une mesure de son impact, dans le cas du Maroc. Il ne fait pas de doute cependant que l'absorption d'une fraction importante de l'épargne pour répondre aux besoins sociaux de la croissance démographique, qu'il s'agisse des logements, des écoles ou de

l'équipement sanitaire, limitent l'investissement directement productif. L'investissement étranger a pu, peut être, dans le passé pallier cette faiblesse et les nouvelles orientations politiques et économiques du pays devraient se révéler suffisamment attractives; il n'en demeure pas moins que l'objectif d'un taux de croissance économique élevé, condition nécessaire à l'usage au travail d'une population active en forte croissance, ne pourra être atteint sans augmentation de la capacité d'épargne des ménages, au demeurant indispensable pour réduire l'endettement extérieur.

Par ailleurs la transformation des potentialités humaines en ressources humaines productives, défi majeur de notre économie et de notre société pour les décennies à venir, implique une transformation de la structure productive conduisant à la construction de nouveaux avantages comparatifs, ce qui suppose une adéquation dynamique de la formation à la structure d'emploi, mais, peut être, aussi une transformation des modes de gestion et de fonctionnement de l'entreprise. L'accroissement plus rapide de la population active que de la population totale d'une part, et la diminution du contenu en emploi de la croissance économique, observée au cours de dernières années, montre clairement la nature du problème et souligne l'urgence de la maîtrise de la croissance démographique. Celle-ci ne peut constituer un élément favorable au développement que si son rythme est compatible avec la capacité d'accumulation et qu'une politique de formation prenne en compte les structures de qualification requises pour permettre une nouvelle spécialisation des activités.

2. La dimension socio-économique: Education, santé, système de protection sociale

- L'importance critique de l'éducation dans le processus démographique est bien établie. L'éducation est l'un des facteurs

déterminants de la baisse de la fécondité et par conséquent de la maîtrise à long terme de la croissance de la population. C'est surtout, pour ce qui est de l'éducation de la femme, "le seul (facteur) sur lequel s'accordent des approches disciplinaires, au demeurant passablement opposées quant à l'explication des comportements (...) pour le démographe, l'éducation des femmes augmente l'âge au mariage; pour le sociologue, elle modifie le système de valeurs; pour l'économiste, elle accroît le coût temporel de l'enfant, autant d'élément qui diminuent la fécondité"[Tapinos, 1997]. Dans le même temps l'éducation a une incidence sur l'état de santé des individus concernés et de leurs enfants, ainsi que sur leur contribution au système productif. L'éducation est également le facteur décisif de la transformation du statut féminin: "le taux d'activité passe de 27,4% pour les femmes chef de ménage sans diplôme à 85,3% pour celles ayant un diplôme de niveau supérieur" [Direction de la Statistique, Activité, emploi, chômage, 1996].

- L'amélioration de **l'état** de santé d'une population, mesurée par le taux de mortalité maternelle, le taux de mortalité infantile et **l'espérance** de vie, constitue un objectif en soi des politiques de santé, indépendamment des implications qu'elles peuvent avoir sur le système économique. Dans le même temps un état de santé médiocre peut affecter, parfois de façon déterminante, la capacité productive de la population. L'état de santé dépend de **l'offre** et de la demande de soins, ce qui renvoie autant à l'intervention publique qu'au comportement des agents. Les choix des ménages et l'efficacité des politiques de santé sont fonction des ressources des ménages et des arbitrages qu'ils effectuent entre différentes catégories de consommation, l'un et **l'autre** facteur étant corrélés au niveau éducatif, au travers de **l'effet** que ce dernier exerce sur la modification des représentations sociales et la possibilité d'obtention d'un revenu propre. A l'intégration des politiques de santé et d'éducation doit s'ajouter la préoccupation de l'adéquation du système éducatif et de

la structure productive. Une nouvelle naissance ne peut représenter à terme un investissement productif qu'à la double condition que l'individu survive et qu'il soit en bonne santé d'une part, qu'il ait reçu une éducation et une formation professionnelle adaptée aux besoins de l'économie d'autre part. A défaut d'une rruu"trisede l'ensemble des maillons de cette chaîne on aboutit à un gaspillage des ressources humaines et matérielles.

- Un autre élément essentiel concerne le lien entre les variables démographiques et le système de protection sociale. Les conditions démographiques peuvent être déterminantes dans la mise en place et l'équilibre des systèmes de protection sociale. Une croissance des actifs employés et un ratio actifs employés/inactifs âgés élevé, facilite la mise en place et la montée en régime d'un système de répartition. Dans l'hypothèse favorable d'une croissance économique appuyée sur des progrès de productivité, la technique de répartition rend possible la couverture immédiate des catégories de la population les plus défavorisées, et qui n'ont pas elles-mêmes cômises. Mais les potentialités offertes par un rapport démographique favorable ne se concrétisent que si les personnes en âge d'activité sont effectivement employées. Ici comme ailleurs l'équilibre financier et la viabilité socio-politique du système reposent sur la capacité du système productif à générer des revenus suffisants permettant un certain niveau de prélèvements sociaux, ce qui renvoie en définitive à l'emploi et à l'éducation. TIn'est pas exclu par ailleurs que l'existence d'une solidarité intergénérationnelle généralisée et institutionnelle ne contribue à affaiblir certaines motivations en faveur d'une descendance nombreuse perçue par les couples comme une garantie des ressources pour leurs vieux jours.

En bref, on ne peut considérer la structure par âge comme le paramètre unique d'un système de protection sociale, mais les caractéristiques démographiques associées à une croissance de l'emploi et

des revenus ont un impact très important. Dans notre pays, compte tenu du niveau actuel de la mortalité, les progrès de mortalité se traduisent par un rajeunissement de la population, ce qui peut entraîner un effet favorable si l'emploi s'ajuste à l'augmentation de la population en âge d'activité, ce qui aurait alors un effet positif sur l'épargne. A terme les progrès de la longévité augmenteront le nombre et la charge des personnes inactives âgées.

3- La dimension spatiale des politiques de population

L'accent qui a été mis sur la maîtrise de la fécondité, élément déterminant de la dynamique à long terme d'une population, a eu pour contrepartie de négliger quelque peu la dimension spatiale des problèmes de population et en particulier sa mobilité. Pourtant, à moyen terme la mobilité est certainement la variable critique de l'intégration démographique. D'un côté, il ne peut y avoir de croissance économique diversifiée et durable dans une économie intégrée sans spécialisation des activités et sans mobilité professionnelle et géographique. De l'autre l'ajustement des équipements aux besoins de la population est beaucoup plus sensible à l'horizon des Plans de Développement, aux changements de résidence sur le territoire national, qu'aux évolutions de fécondité. L'urbanisation anarchique et les problèmes que peuvent poser des croissances urbaines trop rapides, ne doivent pas faire oublier que la mobilité de la population est à la fois une conséquence et une cause du développement économique. Mais aussi la couverture des besoins primaires et l'efficacité des systèmes éducatifs et des systèmes de soins est liée à une certaine densité de population. En ville, la division des activités, l'existence de marchés du travail, les possibilités d'acquisition d'une formation professionnelle sont autant de facteurs qui augmentent la productivité du travail et le revenu des ménages. Aux différentiels entre les villes et les campagnes s'ajoutent les disparités régionales. Une analyse de la vulnérabilité à la pauvreté selon les régions fait apparaître

que "d'importantes disparités régionales vis à vis de la pauvreté, sont exclusivement imputables au lieu de résidence" [CERED 1997, Populations vulnérables: profil socio-démographique et répartition spatiale].

La politique d'aménagement du territoire ne peut être dissociée des politiques de population: la prise en compte de la dimension spatiale des politiques de population est une condition strictement nécessaire au succès de ces politiques. Cela ne va pas sans difficulté pour autant, qu'il s'agisse de l'absence de données suffisamment désagrégées au niveau local permettant d'établir un diagnostic et d'apprécier les tendances d'évolution, ou de la difficulté de mise en œuvre d'actions décentralisées en l'absence des ressources propres à l'échelon géographique concerné. Pour prendre un exemple, les données nationales ou régionales (recensement) permettent de caractériser, à un certain niveau spatial, la migration, mais elles sont tout à fait insuffisantes et inappropriées pour montrer la relation entre les flux migratoires et le système productif des différents ensembles régionaux...

En instituant des Commissions Régionales de Population, établies aux chefs lieux des régions, nous avons essayé de souligner l'importance de cette dimension des politiques de population. Il importe que soient mis en œuvre les moyens susceptibles de donner le plein effet à ces dispositions.

111 La modélisation multisectorielle

Il ressort de cet examen que les interventions spécifiques à chaque secteur, qui ont leur justification propre, indépendamment des effets qu'elles exercent sur d'autres domaines, sont considérablement renforcées par la prise en compte des interdépendances avec les autres secteurs concernés. La nécessité d'une vision globale et intégrée s'impose également pour opérer les arbitrages nécessaires dans l'hypothèse où

existent des conflits entre les objectifs des différents domaines d'intervention. Pour autant, est-il souhaitable, est-il envisageable, de franchir une étape supplémentaire et passer d'une approche partielle et partiellement quantitative à une approche en termes d'équilibre général ou à défaut à un bouclage macro démo-économique ? Cela n'a de sens, en toute hypothèse, que s'il s'agit de dépasser les exercices démométriques mécaniques, qui confondent interaction démo-économique et perspectives dérivées, offre du travail et équilibre de l'emploi, demande potentielle et demande effective. Ces exercices ont en commun le fait de s'appuyer sur des multiplicateurs associés à la structure par âge ou à la répartition par ménage, qui permettent le calcul des implications des changements démographiques. On projette ainsi la demande (structure de la consommation), à partir d'une équation reliant pour le passé la demande des différents biens, respectivement aux variables économiques -revenus et prix relatifs- et aux variables démographiques - variation du nombre des ménages, de la dimension des ménages et de leur composition par âge, en distinguant les villes et les campagnes.

La série de modèles démo-économiques qui ont été élaborés à la fin des années 1970 et dans les années 1980 soit à l'échelle internationale, sous l'impulsion du Club de Rome (modèle Meadows ou modèle Bariloche) ou à l'échelle nationale (en particulier la série des modèles Bachue du Bureau International du Travail et les travaux des Nations Unies), ont constitué un premier effort d'intégration systématique des variables démographiques et économiques. Aux critiques qui leur avaient été faites au plan analytique et qui portaient notamment sur la dimension de ces modèles, et la nécessité de disposer d'un grand nombre de données et de mesures des relations fonctionnelles, se sont ajoutées les difficultés d'instrumentalisation politique. Ces efforts sont restés sans lendemain.

Au Maroc la seule tentative d'élaboration d'un modèle associant facteurs démographiques et variables économiques et sociales, ayant eu pour objet explicite d'"améliorer l'intégration de la variable population dans les plans de développement", le modèle INMA, n'a pas dépassé le stade préparatoire de la collecte des données nécessaires aux quatre sous modèles du modèle: population, macro-économie, éducation et santé [CERED 1994; les données de base pour la construction du modèle INMA].

A défaut de disposer d'un modèle démo-économique du pays, on doit s'interroger sur la possibilité de prendre en considération les variables démographiques dans les modèles économiques existants, qu'il s'agisse des modèles économétriques macro-économiques ou des modèles d'équilibre général calculable. On a assisté en effet au cours des deux dernières décennies à une extraordinaire floraison des modèles économiques multisectoriels [Robinson 1989]. Les développements ont été rendus possibles par le progrès de l'informatique et des techniques de programmation, l'adjonction aux approches macro-économiques de modèles micro-macro qui intègrent le comportement des agents, le marché et le système des prix. On dispose ainsi désormais d'une panoplie de modèles où les variables démographiques sont absentes, mais dont la structure et l'orientation micro-économique permettent la prise en compte de ces variables, qu'il s'agisse d'équations comptables ou d'équations de comportements (par exemple une fonction de fécondité reliée aux différentes variables économiques et institutionnelles). L'expérience acquise a mis en évidence également les arbitrages inéluctables entre les contraintes de cohérence analytique et le "réalisme" des hypothèses permettant leur mises en œuvre politique effective.

La construction d'un modèle d'interaction démo-économique dans la perspective d'une politique de population multisectorielle au Maroc serait une tentative ambitieuse et d'une grande portée. Elle permettrait la

rruse en évidence des interactions et l'évaluation des différentes stratégies, en matière d'éducation, de santé ou de planification des naissances. Une telle ambition n'est certainement pas réalisable à très court terme. Cependant un tel effort pourrait représenter un élément décisif de la prise de conscience, par les différentes administrations concernées, de la signification et de l'importance de l'intégration.

IV. L'opérationnalisation d'une politique multisectorielle

Il serait illusoire d'envisager la définition et la mise en œuvre d'une politique multisectorielle de population sur la seule base de modèles démo-économiques. Cependant le fait de disposer d'un cadre "bouclé" est extrêmement utile. En effet le repérage des effets réciproques de l'économie et de la population, la nécessité de respecter certains équilibres comptables fondamentaux (par exemple la relation entre le taux d'épargne, le taux de croissance de la population, le taux de croissance du produit par tête et le coefficient de capital, ou encore la capacité contributive des ménages et des entreprises et les objectifs des politiques sociales), la possibilité d'effectuer des simulations permet de donner un ordre de grandeur des objectifs à atteindre et des moyens à employer, et par conséquent de pouvoir comparer les coûts et bénéfices des stratégies alternatives.

Les avatars des tentatives de construction de modèles "macro" démo-économiques ont eu au moins l'avantage de montrer les exigences minimales d'une telle entreprise pour aboutir à des instruments opérationnels.

- Le modèle doit s'appuyer sur un système de comptes de la société dans lequel la démographie ne doit pas être considérée comme une variable totalement exogène;

- L'horizon de la projection doit être compatible avec l'hypothèse de fixité ou d'une tendance d'évolution très probable des variables;

- La pertinence du modèle du point de vue de la politique suppose d'identifier des variables de contrôle. En effet, comme le note R.S. Moreland, qui a l'expérience des modèles Bachue "si un modèle n'a pas de 'poignées politiques' identifiables sous forme de variables politiques qui soient réelles pour le pays d'application, il ne sera pas utilisé et échouera donc à réaliser l'intégration." [in Gérard (ed), 1990];

- Il faut également s'assurer de "la pertinence du modèle pour le travail de l'institution récipiendaire Ce qui signifie que le modèle est développé comme un outil utile po. if une partie du travail normal de l'instituton" (Moreland) ;

- Par ailleurs, la réflexion au niveau local ne consiste pas à transposer la problématique nationale. Il faut que le modèle soit pertinent à l'échelon géographique considéré. Ainsi, par exemple, s'appuyant sur les données d'une enquête effectuée dans deux régions du Cameroun (le nord et l'ouest) F. Gubty montre que les réponses des chefs des ménages à la question de savoir quelles actions devraient être menées pour retenir la population à la campagne, les réponses privilégient dans une région les aménagements hydrauliques et les infrastructures sanitaires, dans une autre région les emplois et les infrastructures scolaires [in Gerard (ed), 1990].

En comparaison des modèles macro-économiques, les modèles d'équilibre général calculable autorisent un niveau de désagrégation important, qui est adapté à l'étude de problèmes structurels. Dans un tel cadre, les interactions démographie - économie peuvent être étudiées sous l'angle de la répartition des ressources et de la distribution du revenu entre les institutions et les catégories pertinentes de la société (secteurs, facteurs de production, ménages). Sur le long terme en effet,

les transformations structurelles de l'offre de travail (qualification, répartition sectorielle) et de la population (structure par âge, ratio de dépendance, répartition spatiale) influencent la répartition du revenu entre les groupes sociaux et les institutions, et en définitive le montant et la composition de l'épargne. Il est donc utile que les préoccupations démographiques soient reflétées dans les matrices de comptabilité sociale et les choix de formalisation, à travers les découpages retenus (secteurs, types de facteurs, types de ménage) et les choix de formalisation des comportements (offre de travail, dépenses privées d'éducation, migrations).

v. Etudes et recherches dans une approche mu/ti-sectorielle

Dans la liste des activités de recherche et d'appui au fonctionnement de la Commission on propose de retenir trois rubriques: les travaux de synthèse et les études méthodologiques (A), les études sectorielles et les évaluations des politiques (B), les activités de formation(C).

La distinction entre les différentes rubriques, le calendrier de réalisation et l'identification des études sectorielles tiennent compte de la nécessité de s'appuyer sur un cadre intégré reliant les variables démographiques et socio-économiques, de s'assurer des conditions de mise en œuvre des interventions et incitations politiques et d'en mesurer l'impact. Il apparaît essentiel à cet effet que, dans un premier temps, soit entrepris un état des connaissances sur la dynamique démo-économique du pays et une étude de faisabilité et de pertinence de l'intégration des variables démographiques dans les modélisations économiques.

A. Travaux de synthèse et études méthodologiques

1. Etat des connaissances sur la dynamique démo-économique du Maroc

Cet état passe par l'analyse critique de l'ensemble des travaux publiés au cours de la dernière décennie, en resituant la contribution de ces études dans l'état présent de la problématique démo-économique au plan international. Au plan des méthodes, un bilan pourrait être établi sur la pertinence des méthodes utilisées, le parti qui a été tiré des enquêtes, les lacunes de la problématique et les domaines critiques où la recherche a été défailante. Sur le fond, cette synthèse devrait permettre de proposer quelques hypothèses explicatives sur le décalage entre les indicateurs économiques et démographiques dans la transition du Maroc. Ce travail se traduirait par la publication d'une esquisse rétrospective de la dynamique démo-économique du modèle de développement marocain.

2. Examen des possibilités d'introduction des variables démographiques dans les modèles d'équilibre général calculable.

La référence aux modèles d'équilibre général calculable se justifie par le fait que la modélisation économique au Maroc semble s'orienter dans cette direction, et que l'horizon considéré par le programme de coopération du Fonds des Nations Unies (1997-2001) et la période retenue par le sous programme de "soutien à une approche multi-sectorielle des politiques de population" (1999-2004), autorisent le recours à ce type de modèles.

Les travaux en cours sur la construction d'une nouvelle matrice de comptabilité sociale pourraient être **l'occasion** d'une collaboration entre la Commission, la Direction de la Statistique et les chercheurs concernés. L'exercice devrait prêter une attention particulière aux priorités et aux stratégies de développement définies par la Note de Stratégie Nationale.

3. Prospective à long terme: croissance démographique, croissance économique en économie ouverte

Une projection de la dynamique démo-économique à plus long terme serait souhaitable mais elle ne pourrait s'appuyer pour le moment, en dépit du renouveau de la planification, sur un modèle économique approprié et nécessiterait de ce fait une série de travaux qui vont au-delà des possibilités d'appui technique disponibles. A défaut, on suggère d'élaborer une esquisse des équilibres démo-économiques à l'horizon d'une génération, dans une perspective de développement durable, à partir de quelques relations fondamentales simples (croissance démographique, croissance économique, taux d'investissement, coefficient de capital, degré d'ouverture extérieure, principales décompositions sectorielles).

B- Etudes sectorielles et suivi des politiques sectoriels

1. Etudes sectorielles

Le choix des études sectorielles doit répondre à des exigences opérationnelles et analytiques, à savoir le caractère prioritaire de l'intervention dans certains domaines spécifiques et l'avantage qu'il y a à retenir des secteurs caractérisés par une forte intégration en amont et en aval (par exemple: éducation - santé - emploi), et pour lesquels les politiques ont de forts effets d'entraînement. Il faut être attentif à ce que la multiplicité des questions à traiter et la composition, large, de la Commission ne conduisent à multiplier les études sectorielles. Les

domaines qui sont proposés devraient "fédérer" des préoccupations émanant de plusieurs administrations. On a regroupé les recommandations d'études autour de quatre axes.

- *La promotion de l'emploi productif* Elle sera abordée en relation d'une part avec les politiques d'éducation, de formation professionnelle et d'amélioration de l'état de santé de la population, d'autre part avec les exigences du développement économique et de la nouvelle spécialisation internationale, une attention particulière sera portée à deux aspects critiques: l'insertion des jeunes dans le marché du travail et l'inégalité d'accès aux ressources productives. A cet effet l'étude devrait comporter une prospective de l'offre et de la demande de travail, compte tenu des sorties du système de formation, des aspirations des jeunes, et une analyse des mécanismes de la pauvreté en liaison avec les variables démographiques et le statut de la femme.

Transition démographique, transition économique et systèmes de protection sociale. Ces transitions seront axées sur l'analyse de l'évolution des formes de solidarité entre les générations et du développement des systèmes de protection sociale ainsi que sur des études des mécanismes de transferts (famille, marché, Etat), de leur incidence sur les revenus et leur répartition au sein des ménages, en relation avec les transformations économiques et démographiques (formation des unions, dimension des ménages, espérance de Vie, mobilité interne et internationale).

- *Population et système de santé.* Ce volet sera basé sur l'analyse de l'offre et de la demande des soins, avec une attention particulière à la santé reproductive et à la planification familiale, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles en relation avec les déterminants démographiques, l'organisation du système de santé (soins de santé primaires, équipement hospitalier, régime d'assurance maladie).

- *La mobilité de la population.* Elle sera appréhendée à travers les déterminants de la mobilité interne et internationale, l'avenir des migrations internationales et des populations marocaines à l'étranger, avec en particulier l'analyse des implications de l'ouverture extérieure et de la nouvelle spécialisation qui en résulte sur la mobilité interne et internationale de la population ainsi que l'examen de la question de savoir si le libre échange est de nature à freiner l'émigration internationale ou à la favoriser.

2. Procédures d'évaluation des politiques

La distinction entre les études sectorielles et les procédures d'évaluation des politiques a pour objet de souligner que dans certains domaines, l'absence d'instruments de mesure permettant d'apprécier les évolutions et l'efficacité des interventions doit être comblée, avant même que l'on dispose du résultat d'études sur les interactions. Il s'agit donc ici de mettre en place une procédure de suivi quantitatif et qualitatif, au plan national et régional, dans un certain nombre de domaines tels que:

- L'alphabétisation;
- La mortalité maternelle et infantile;
- La transformation du statut de la femme.

C. Activités de formation

- *Organisation d'une série de séminaires de formation* pour les chercheurs et les *chercheurs* des différentes institutions représentées à la Commission Supérieure de la Population, pour la mise à jour des développements les plus récents de la recherche internationale et des politiques dans leur domaine d'intervention. On peut citer à titre d'exemple de curriculum et des modalités d'enseignement, l'expérience des activités de formation à l'Institut Démographique du Caire, à l'Institut National de Statistique et

d'Economie Appliquée et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, destinés respectivement aux fonctionnaires des pays impliqués dans des programmes de formation.

- Organisation de ~ *d'études* Visant à une meilleure connaissance des développements analytiques et des expériences étrangères en matière de Commissions de population.

Les études proposées constitueraient le thème spécifique retenu chaque année pour le rapport de la Commission; le rapport contiendrait également une liste d'indicateurs socio-économiques du développement (se référer à la note 1 de la CSP sur les Termes de référence). La mise en œuvre des études devrait s'appuyer sur une collaboration des membres de la Commission Supérieure de la Population, renforcée par des consultants extérieurs nationaux et étrangers. Il importe surtout que les études sectorielles s'inscrivent dans la problématique générale de la politique multi-sectorielle, et pour ce faire, que soit définie une procédure de coordination scientifique et administrative sous la responsabilité du CERED en tant que secrétariat technique de la CSP, à défaut de quoi les études pourraient apparaître comme des travaux monographiques redondants par rapport à des travaux antérieurs, du CERED notamment.

VI. Le support institutionnel du Secrétariat Technique de la CSP

La Commission Supérieure de la Population est appelée à être le lieu de l'interface entre le technique et le politique. D'un côté, elle serait avec les travaux de ses groupes spécialisés, le maître d'œuvre de la construction d'un cadre d'analyse cohérent, de l'autre, elle aurait un rôle essentiel dans la définition respective des "policy variables" (par exemple, répartition des dépenses publiques entre les différents secteurs d'activité)

et des variables d'objectifs (par exemple, taux d'accroissement de la population, croissance du revenu par tête, indicateurs de santé). Par ailleurs le décret relatif à la Commission Supérieure de la Population fait de son Secrétariat Technique la cheville ouvrière de la réflexion et de la mise en œuvre des activités de la Commission Supérieure de la Population.

La réalisation des travaux, coordonnés par le Secrétariat Technique de la CSP, repose sur sa capacité à concevoir la problématique et à définir les termes de référence, à s'assurer de la collaboration effective des autres institutions, à apporter sa propre contribution à ces études. Cela suppose en premier lieu un renforcement de ses ressources en personnel dans les domaines critiques de l'approche multi-sectorielle, en particulier l'économie quantitative, la sociologie, l'anthropologie et l'histoire du développement. Ce qui pose également le problème de la formation. Il faut envisager à ce niveau une politique ambitieuse qui tienne compte à la fois des besoins immédiats liés à la mise en place de la Commission Supérieure de la Population, et de la perspective à long terme d'acquisition d'une capacité d'analyse et de diffusion de ses travaux.

Cela suppose enfin la consolidation des bases documentaires et des bases de données qui puissent être mis à la disposition de tous les membres de la CSP en particulier et du grand public en général. A cet égard il est important d'une part, que le Secrétariat Technique de la CSP, puisse disposer des données brutes des relevés et enquêtes effectués par d'autres services ou des organismes étrangers, d'autre part, qu'il puisse accéder par Internet aux bases d'informations internationales.

Références

- *BIJAAD M., BENHA YOUN G., CA YIN M. (1995) "Les stratégies du développement régional et national" Marrakech 21 et 22 octobre 1993.*
- *CERED 1994, Population et développement au Maroc conférence internationale sur la population et le développement à Caire, septembre 1994. Rapport final.*
- *CERED 1994. Les données de base pour la construction du modèle INMA, 305p.*
- *CERED 1994. Les statistiques de l'état-civil: La réforme de 1991, 227p.*
- *CERED 1995. Croissance démographique et développement du monde rural, 221p*
- *CERED 1995. L'exode rural: traits d'évolution, profil et rapports aux milieux d'origine, 255p*
- *CERED 1995. La femme rurale, sa place, sa condition et ses potentialités, 255p.*
- *CERED 1996. Famille au Maroc: Les réseaux de solidarité familiale, 341p.*
- *CERED 1996. Migration internationale. Actes du séminaire international sur les migrations internationales, 440p*
- *CERED 1996. Population infantile au Maroc: Caractéristiques socio-démographiques et protection de l'enfance, 233p*
- *CERED 1997. État matrimonial et stratégies familiales, 320p.*
- *CERED 1997. Population vulnérables: Profil socio-démographique et répartition spatiale, 315p.*
- *CERED 1997. Population, environnement et pauvreté, 301p.*
- *CERED 1997. Profil socio-démographique du Maroc.*
- *CERED 1997. Sécurité sociale et développement socio-économique, 348p.*
- *CERED 1997. Situation et perspectives démographiques du Maroc, 316p*

- CERED *Stratégies et politiques de population de 1960 à l'an 2000 au Maroc*
- CERED 1994, *Les données de base pour la construction du Maroc INMA* (Direction de la Statistique, CERED).
- COURBA GE Y: (1996) "Maroc de 1962 à 1994: fin de l'explosion démographique?", *Mandé arabe MapjJreb Madmk*, n° 153 juillet-septembre
- *DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 1996*, *Résultat du projet migration interne et aménagement du territoire, Document de synthèse 1996.*
- *DIRECTION DE LA STATISTIQUE 1996*, *Activité, emploi et* 1996, *rapport de synthèse.*
- *DIRECTION DE LA STATISTIQUE 1996*, *Les indicateurs sociaux* 1996
- *DIRECTION DE LA STATISTIQUE 1996*, *Activité, emploi et* 1995, *rapport de synthèse.*
- *DIRECTION DE LA STATISTIQUE*, *Niveaux de vie des* 1990/91 *premiers résultats VoU: Rapport de synthèse (Direction de la Statistique)*
- DUMONT JEAN-CHRISTOPHE, *Coopération en matière de* *Modernisation en Equilibre Généralisé (MEGe) entre le* marocain et l'INSEE, 1-8 février 1998. *Rapport de mission à la Direction de la programmation.*
- FNUAP 1997, *Le Maroc Rapport de* du *Juridiction de la stratégie FNUAP* (Fonds des Nations Unies pour la Population).
- GERARD H (dir.) (1993) *Intégration populationnelle et développement, Océan* 1990. *Académie L'Harmattan*
- GILBERTA. et BRAAT LC (<<is>)(1991) *Modellierung populationnelle et développement* Landm
- LOFGREN H, DOUKKALI R., SERGHINI H, ROBINSON S. (1998) "Rural Development in Morocco: alternative scenarios to the year

2000", mimeo présenté au Séminaire sur l'agriculture marocaine face à la mondialisation Rabat 12-13 Février 1998.

- LUU M.-T. (1989) "Integrating Population and Development Macro Models", United Nations/USSR International Symposium on Population and Development Planning, Riga, Latvian SSR, 4-8 June
- MORISSON C (1991) *Ajustement et équilibre au Maroc*, Clunw/OCDE
- NA YIONS UNIES (1990) *Projection Methods for Integrating Population Variables into Development Planning*, voir *Les Méthodes de Projection de la Population*, New York

Note de Stratégie nationale.

- Prugrt:LI17J'æde FNUAP, Maroc, cycle 1997-2001, sous-titre "Soutien à une approche multi-sectorielle des politiques de population".
- ROBINSON S. (1989) "Multisectoral Models", in CHENERY H, SRINIVASAN T.N (eds) *Handbook of Development Economics*, Volume II, chapter 18, pp. 885-947.
- ROLAND-HOLST D., de MENSBRUGGHE D. Van (1994), *A General Equilibrium Modelling Facility for Mexico*, mimeo OCDE.
- S. BELGHAZI (1995) *Rapport intermédiaire préparé pour l'atelier de travail organisé par le CERAB et L'UNRISD sur l'appui du PNUD 26 Juillet 1995, Emploi féminin urbain et augmentation de la population au Maroc* (16 novembre 1995).
- S. BELGHAZI (1998) "Marché du travail et ...", Cahier de recherche CERAB n°2 Rabat, février.
- TAPINOS. G. (1996) *La démographie. Population, éducation et sociétés. Le livre de poche* Paris.
- YAAKOUBD A. (1997) "La situation socio-démographique au Maroc à la fin de l'an 2000" *GENUS*, juillet-août, pp. 243-259.